

3.0 crédits

30.0 h

1q

Enseignants:	Stempniewsky Yvan ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables :	Option « Audit et contrôle »
Thèmes abordés :	-- Le principe d'indépendance : dispositions légales et réglementaires, cadre général, application dans l'exercice d'une mission revisorale, cas particuliers (intérêts financiers, relations d'affaire, relations d'emploi, liens familiaux et personnel, services non-audit, honoraires, litiges, rotation interne, loi corporate governance et dispositions spécifiques ; -- Le secret professionnel : généralité, exceptions et cas d'application ; -- L'attitude du réviseur dans le cadre d'une enquête pénale; -- La lutte contre le blanchiment et la corruption.
Acquis d'apprentissage	Au terme de cet enseignement, l'étudiant devra avoir acquis une vision éthique des professions comptables, en particulier sous l'angle de l'indépendance. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit ou oral
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral
Bibliographie :	IRE, Vademecum (2005), tome I : doctrine, Editions standard. IRE, Vademecum (2005), tome II : législations et normes professionnelles, Editions standaard. DE WOLF M., VANCUTSEM D. (2006), Revisorat d'entreprises, nouvelles attentes, nouvelles exigences, Forum du révisorat 2006, IRE. KILESSE A., DELEPIERRE J.C. (2005), La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, La Charte. SZAFRAN D. (2004), L'indépendance du réviseur d'entreprise, IRE.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences de gestion > Master [120] en sciences de gestion
Faculté ou entité en charge:	BLSM